



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

DIRECTION DES ETUDES
9, rue du Temple
B.P. 10665
62030 ARRAS CEDEX

DROITS D'INSCRIPTION Année Universitaire 2018/2019

Les droits d'inscription s'élèvent à :

POUR UNE INSCRIPTION EN	Droits de scolarité	Préparation d'un deuxième diplôme à l'Université d'Artois (taux réduit)
Cursus DEUST, DUT, LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE	170€	113€
Cursus MASTER	243€	159€
Doctorat et Habilitation à Diriger des Recherches	380€	253€
Formation à distance	350€	

Exonération des droits de scolarité, après production des pièces justificatives au moment de l'inscription et remboursement sur justificatifs pour les étudiants :

- boursiers de l'enseignement supérieur français, boursiers étrangers du Gouvernement Français.
- pupilles de la Nation.

Période de Césure : droits applicables correspondant au taux réduit du diplôme lorsqu'il constitue une deuxième inscription.

Somme conservée au titre des actes de gestion suite à un **transfert d'inscription** : 23 €

Somme conservée au titre des actes de gestion suite à une **annulation d'inscription** avec remboursement (courrier adressé au plus tard le 31/10/2018) : 23 €